



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 04 AVRIL 2024**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Votants
14	09	09

Vote
À l'unanimité
Pour : 09
Contre : 00
Abstention : 00

L'an 2024, le 04 avril à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Bâlines s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Max AUFFRET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 22 mars 2024.

Présents : AUFFRET Max, BICHERAY Jean-Louis, CAPITAIN Anne-Laure, CHAVIGNY Françoise, DUPONT Laurence, RAIMBOURG Isabelle, ROULAND Patrice, SPOTBEEN Josette, WYART-DUPARC Caroline

Absent(s) : CHENEAU Jérémy, DORÉ Frédéric GÉRARD Manuel, HAAS Émilie, ROUSSEAU Solène

Invitée : LÉOMENT Sandrine, secrétaire de mairie

Acte rendu exécutoire :

Secrétaire de séance : DUPONT Laurence

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 15/04/2024

ID : 027-212700363-20240404-BD16_2024-DE



**BD16_2024 – DÉLIBÉRATION PORTANT SUR L'ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS
POUR L'ANNÉE 2024**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil les demandes de subventions adressées par des associations à la commune pour l'année 2024.

Le Conseil est invité à faire connaître les candidatures qu'il souhaite retenir avant de fixer les montants qui seront attribués individuellement.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal arrête la liste des associations retenues et décide de répartir une enveloppe totale de 1 830,00€ de la façon suivante :

ASSOCIATION	SUBVENTION ACCORDÉE	
Banque Alimentaire de l'Eure	80,00 €	
Centre de Formation des Apprentis 3IFA	160,00 €	80,00€ x 2 enfants
Hameçon Chennebrunois	80,00 €	
Chemins d'Enfance	80,00 €	
Association Française des Sclérosés En Plaques	80,00 €	
Tennis Club de Verneuil	280,00 €	40,00€ x 7 enfants
Thème et Variations	80,00 €	40,00€ x 2 enfants
École de Musique et Harmonie de Verneuil-sur-Avre	40,00 €	40,00€ x 1 enfant
Amis des monuments et Sites de l'Eure	50,00 €	
Amis de la Sauvegarde du Patrimoine de Bâlines	400,00 €	
Club Joie de Vivre	500,00 €	
TOTAL	1 830,00 €	



Il est précisé que concernant :

- Centre de Formation des Apprentis 3IFA
- Tennis Club de Verneuil
- Thème et Variations
- École de Musique et Harmonie de Verneuil-sur-Avre

Les sommes accordées par enfant seront **versées directement aux familles** dont les noms ont été fournis par l'association ou le club dans la demande de subvention.

A l'unanimité des votants, les subventions aux associations pour l'année 2024 sont arrêtées ainsi.

Pour copie conforme
Bâlines, le 04 avril 2024

Le Maire
Max AUFFRET

La Secrétaire de séance
Laurence DUPONT

